Sommaire :

Page 1 :

- Le mot du Maire

Page 2 :

- Réalisations 2022, travaux
- Voirie 2022
- CPTS Entre 2 Mers

Page 3 :

- Cérémonie du 8 Mai et du 11 Novembre 2022
- Noël 2022
- Maïade 2022

Page 4 :

- Société de chasse Daubèze
- Éducatrice spécialisée à domicile

Page 5 :

- Recensement 2022
- Liste Électorale
- Animation Sport Santé
- État Civil
- Heures d'ouvertures et permanences Mairie

Le mot du Maire

Chers toutes et tous,

2022 : Une année qui nous a permis de reprendre notre souffle,
qui nous a permis de nous retrouver malgré la pandémie qui continue de circuler.
A ce sujet, je me permets de vous conseiller à rester prudents.
Nous avons pu nous retrouver début septembre lors de notre maïade,
l'inauguration de notre boulodrome.
Notre second rendez vous a été notre repas de fin d'année
pour gâter petits et grands.
Ces deux manifestations ont été pour l'équipe municipale et moi-même
un véritable plaisir partagé.
Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin un résumé
des actions menées sur notre commune, les travaux effectués,
un résumé du budget annuel et les différentes activités sportives et ludiques.
Nous vous invitons à nous retrouver le 14 janvier 2023 à 18h00
pour la cérémonie des vœux et toujours un moment de partage
avec la dégustation de la galette des rois
et du verre de l'amitié.
En attendant ce joyeux moment, l'équipe municipale et moi-même
présentons à toutes et à tous, nos souhaits de santé,
de réussite et de bonheur pour 2023..

Prenez soin de vous
Bonne lecture à toutes et à tous

Christiane DULONG

Bulletin info Daubèze publication d'informations réalisée par la Mairie
Responsable de la publication : Christiane DULONG Maire de la Commune avec la participation du Conseil Municipal
Réalisation des textes : L'équipe municipale **Impression :** Mairie

RÉALISATIONS 2022 - TRAVAUX

Nous avons pu réaliser plusieurs investissements en 2022 :

- Le terrain de pétanque : 5 535,00 € HT.
- La pose de table et poubelles en bois : 1 026,78 € HT.
- Achat en commun avec la commune de BAIGNEAUX et CESSAC d'un véhicule pour notre agent communal : 1 868,75 € HT.
- Hôtel à insectes confectionné par notre agent communal, Aurélien BITEAU.

VOIRIE 2022

Voici les travaux effectués sur la commune de Daubèze en 2022 :

- Reprofilage et bicouche de la voie communale n°3 au lieu dit « Gibelet ».

L'enveloppe retenue pour ces travaux est de 2 873,50 € HT

Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers

CPTS

LES ÉVÈNEMENTS

Cérémonies du 8 Mai et 11 Novembre

Cette année, les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre 2022 ont pu se dérouler en présence des habitants de la commune.
Les cloches de l'Église sonnent et une gerbe est déposée aux monuments aux morts dans le cimetière de Daubèze.

Noël

Cette année, l'Arbre de Noël a été célébré tous ensemble à la salle des fêtes de Daubèze.
Les traditionnels cadeaux des aînés et des enfants ont été distribués par le Père Noël.

Le Dimanche 18 Décembre à 12H.

Maïade 2022 :

Le Dimanche 4 Septembre 2022 à 11H15 s'est déroulé la traditionnelle Maïade avec l'inauguration du terrain de pétanque suivi d'un repas offert par le Maire et ses Adjoints avec une animation musicale.
Nous sommes ravie d'avoir été aussi nombreux pour cet événement.
Nous remercions également Mme MALLEM et Mr MERCIER.

Quelques photos de cette belle journée :

Recensement 2023 :

La population de Daubèze sera recensée du 19 Janvier 2023 au 18 Février 2023.
Madame Delphine ACHILLE est notre agent recenseur, vous pourrez la reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photo et le tampon et signature du maire.
La lettre d'information ci-contre vous sera distribué par l'agent recenseur pour vous prévenir de sa venue chez vous prochainement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mme Delphine ACHILLE
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2023.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Daubèze, le 24/11/2022

Cachet de la mairie

Le maire
~~ou le président~~
~~de l'établissement public~~
~~de coopération intercommunale,~~

Recensement de la population 2023

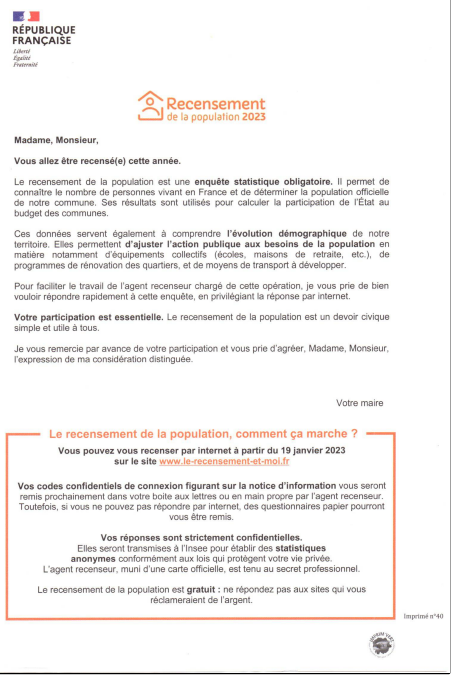

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Recensement de la population 2023

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire.** Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis prochainement dans votre boite aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.
Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit :** ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Imprimé n°40

Liste Électorale :

Depuis quelques mois, les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire par internet.
Vous faites votre demande sur le site https://www.service-public.fr et vous n'avez plus qu'a suivre les différentes étapes.
Votre commune reçoit directement une notification de votre demande d'inscription accompagnée des pièces justificatives.

On se retrouvera au bureau de vote pour les prochaines élections :

- Européennes en 2024.
- Municipales en 2026.
- Présidentielles en 2027.
- Législatives en 2027.

État Civil

Félicitations aux parents de :
Mahé LARRIBAUD
Né le 12 Mai 2022

Félicitations aux mariés :
Catherine, Amy HILLDRUP et
Thomas,William BIRKINSHAW
Mariés le 30 Juillet 2022

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 8H30 à 12H30

Mercredi de 8H30 à 12H30
et de 18H à 20H

Permanence du Maire le 2ème et 4ème Lundi du mois de 10H30 à 12H.

Téléphone : **05-56-71-88-94**

Courriel : **mairie.daubeze@wanadoo.fr**

Site internet : **www.daubeze.fr**